

Devoir surveillé – Une diversification des espaces et des acteurs de la production

Espaces productifs, FTN, chaînes de valeur, littoralisation, métropolisation des activités, flux
(programme de géographie de 1re)

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · 1^{re}

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Repères et notions

(4 pts)

Répondez à chaque question en une ou deux phrases précises, avec une date, un lieu ou un acteur.

- Définissez « firme transnationale » et donnez un exemple.
- Datez et situez la création de la zone économique spéciale de Shenzhen. Quel acteur en est à l'origine ?
- Qu'est-ce qu'une interface ? Donnez un exemple à l'échelle mondiale.
- Que se passe-t-il dans le canal de Suez en mars 2021, et qu'est-ce que cet événement révèle ?

Exercice 2 – Analyse d'un schéma : la courbe du sourire

(4 pts)

Document : schéma dit de la « courbe du sourire », proposé en 1992 par Stan Shih, fondateur du groupe taïwanais d'informatique Acer. En abscisse figurent, de gauche à droite, les étapes de la chaîne de valeur d'un produit : recherche et développement, conception, fabrication des composants, assemblage, logistique et distribution, marketing et service après-vente. En ordonnée figure la valeur ajoutée captée à chaque étape. La courbe est haute aux deux extrémités et atteint son point le plus bas à l'étape de l'assemblage, ce qui lui donne la forme d'un sourire.

- Présentez le document et son auteur.
- Quelles étapes captent le plus de valeur ajoutée ? Expliquez pourquoi.
- Dans quels types d'espaces productifs chaque groupe d'étapes se localise-t-il ? Donnez un exemple pour chacun.
- Montrez, à l'aide d'un exemple, que la position d'un pays sur cette courbe n'est pas figée.

Exercice 3 – Étude de cas : l'habillement au Bangladesh

(4 pts)

Informations : le Bangladesh est devenu, derrière la Chine, l'un des tout premiers exportateurs mondiaux de vêtements ; l'habillement représente plus de 80 % de ses exportations. Les ateliers, concentrés autour de Dacca et de Chittagong, travaillent en sous-traitance pour des marques d'Europe et d'Amérique du Nord. Le 24 avril 2013, l'effondrement de l'immeuble du Rana Plaza, à Savar près de Dacca, qui abritait plusieurs ateliers de confection, fait plus de 1 100 morts. En mai 2013, des marques et des syndicats signent un accord sur la sécurité des bâtiments et la prévention des incendies au Bangladesh.

- Quelle place le Bangladesh occupe-t-il dans la division internationale du travail ?
- Identifiez les différents acteurs de cette chaîne de production.
- Pourquoi l'effondrement du Rana Plaza a-t-il une dimension mondiale ?
- Quelles réponses ont été apportées, et quelles en sont les limites ?

Exercice 4 – Préparer un croquis

(4 pts)

Vous devez réaliser un croquis intitulé « Les espaces de production dans le monde : une diversité croissante mais hiérarchisée ». Répondez aux questions préparatoires suivantes.

- a) Proposez un plan de légende en trois parties.
- b) Quels figurés choisiriez-vous pour les pôles majeurs, les pays ateliers, les flux et les passages stratégiques ?
- c) Citez six éléments de nomenclature indispensables.
- d) Comment faire apparaître la hiérarchie des espaces sur le croquis ?

Exercice 5 – Question problématisée

(4 pts)

Sujet : « Les firmes transnationales, actrices de la diversification des espaces de production dans le monde ».

- a) Définissez les deux notions clés du sujet.
- b) Formulez une problématique.
- c) Proposez un plan en trois parties.
- d) Rédigez un paragraphe argumenté pour la deuxième partie de votre plan (argument, exemple précis, lien avec le sujet).

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).